

A.R.E.S.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 147 472 €
Siège Social : 2, avenue Albert Einstein, Z.A. de Trappes-Elancourt
78190 TRAPPES
RCS Versailles 322 677 105

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 27 OCTOBRE 2025

 L'an Deux Mille Vingt Cinq,
Le 27 octobre,
A 14 heures,

Madame Marie Thérèse GOUBY,
demeurant Clos des Oyats, 11 – 1150 BRUXELLES – Belgique
agissant en qualité de Présidente de la société ARES, sus-désignée,

Le Président propose le transfert du siège social de notre société.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Conformément aux statuts, le Président décide de transférer le siège social à l'adresse suivante, à effet au 15 octobre 2025 : 12, avenue des Prés — 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence, le Président décide de modifier comme suit l'article 4 :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au : 12, avenue des Prés — 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX »

Le reste de l'article reste inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Marie Thérèse GOUBY
Présidente

